



DIRECTION GENERALE DES DOUANES

2103--
N° _____

/MPMBPE/DGD/DRC-2020

CIRCULAIRE N° 2103-- /MPMBPE/DGD du 07 JUL. 2020

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Autorisation d'exportation au titre
de la campagne 2019-2020 de noix de cola

Réf. : Courrier du Ministre de l'Agriculture et du Développement
Rural n°1491/MINADER/DGPSA/DCR/kmc du 06/05/2020

Conformément à la correspondance visée en référence, j'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service et des usagers que, sur proposition de l'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la filière Cola (INTERCOLA), le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural a accordé une autorisation exceptionnelle d'exportation de la noix de cola, au titre de la campagne 2019-2020 aux sociétés coopératives ci-après :

- Africaine d'Echange Commerciaux (AFRECO),
- Coopérative de Commercialisation de la noix de Cola d'Anyama, Société Coopérative Simplifiée (COCOCOA SCOOP),
- Société Coopérative des Commerçants de Cola et de Petit Cola d'Anyama (COOP-CABIN-COLA),
- Benkagni Société Coopérative Simplifiée (BENKAGNI-SCOOPS),
- Société Coopérative des Commerçants de Cola d'Anyama (COCOMOA SCOOP),
- Société Coopérative CISSE WORO COOP-CA.

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente.

Ampliations :

- MINADER/Cab
- MPMBPE/Cab
- CGECI
- UGECI
- FINSCI
- FENACCI
- PAA
- PASP
- GUCE-CI
- Chbre Cce & Industrie CI
- Chbre Cce & Industrie CI Européenne CI
- Chbre Cce & Industrie CI Française CI
- Chbre Cce & Industrie CI Libanaise CI
- Synd. des Transitaires de CI
- Synd. Nat. des Transitaires de CI
- Toutes Directions Douanes

